



L'ISLAM & LE FOOT
Prier dans les vestiaires est contre la loi de la république et contre les règles de propreté telles que définies dans les principes même de l'Islam

A l'heure où l'i Phone et l'i Pad font faire le tour du monde en quelques secondes, il nous faut plus que quelques minutes pour rappeler un certain nombre de règles et de principes que certains ont tendance à oublier, ou font semblant d'ignorer. Islam, à ne pas confondre avec I Slam (art oratoire) est une religion monothéiste révélée il y a 1434 ans, soit environ 578 ans après l'avènement du christianisme.

Seconde religion de France, l'Islam fascine par le message qu'il véhicule et dérange parce qu'il est méconnu aussi bien de certains pratiquants que du public non musulman.

Et puis, soyons franc : cette religion dérange surtout parce qu'elle diffère des us, coutumes et autres mœurs judéo-chrétiens.

Elle n'est pas encore vraiment intégrée dans l'espace culturel et culturel français.

Beaucoup d'entre nous sont choqués, à juste titre, de la transformation des vestiaires et de certaines parties du domaine publique en espace de pratique religieuse.

Contrairement au Christianisme et au judaïsme qui imposent une unité de lieu (et de Dieu) pour la pratique de la prière rituelle, l'Islam peut se pratiquer partout à quelques exceptions près et surtout pas dans les vestiaires.

Le prophète interdisait de faire la prière dans les cimetières. Les exégètes y ajoutent le « hammâm » parce qu'on vient s'y débarrasser de « saletés ». Par analogie, les vestiaires ne répondent pas au principe de PROPRETE DE LIEU exigé par la pratique de l'islam puisqu'on s'y change, on y transpire et on s'y lave.

Mais comment expliquer cet état de fait qui contrevient aux principes même de la laïcité et de la communauté de bien public ?

Premièrement, l'ignorance. L'état n'a pas vraiment été à la hauteur de sa responsabilité pour permettre l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Il a souvent brillé par son absence et par le vide qu'il a laissé. Et comme la nature craint le vide, les « barbus » ont investi les lieux et ont chanté un Slam doux aux oreilles d'une jeunesse délaissée et oubliée par le pouvoir central.

Ne sachant ni lire ni écrire l'arabe (langue du coran) la majeure partie croit ce que les manipulateurs racontent.

Cette méconnaissance presque totale des principes de l'Islam ne permet pas de savoir que plusieurs raisons annulent la prière. L'une d'entre elles est liée à la PROPRETE d'où les ablutions rituelles. Mais la propreté ne s'arrête pas aux seules ablutions car elle englobe l'espace où a lieu la prière. Comme il est dit plus haut, si on considère que les vestiaires sont un espace impropre (toilettes, odeur, sueur etc...) la prière est ipso facto nulle.

Deuxièmement, ce type de manifestation dans les lieux publics peut être expliqué par une réaction naturelle et humaine contre le tapage médiatique et fascinant qui stigmatise l'Islam.

En quelques années, nous sommes passés du Foulard, à la Burqa, au Salafisme, au Jihadisme... au voleur de pain au chocolat devant un collège ouvert pendant le mois d'août (dixit Copé candidat à la présidence de l'UMP).

Des mots que notre société française judéo-chrétienne par son histoire n'a pas l'habitude d'entendre (sauf peut être celui de Pain au Chocolat).

Derrière chaque début de barbe naissante on voit un musulman.

Derrière chaque musulman on voit un terroriste.

A force de voir dénigrer une partie de son être, le jeune musulman se transforme de simple pratiquant, en pur manifestant :

Je prie, donc j'existe... et je vou emmerde.

La méconnaissance qu'ont de l'Islam aussi bien nos « joueurs musulmans » que le public non musulman se complique encore plus si on la regarde du point de vue LAICITE.

Mais pour que nos joueurs comprennent l'intérêt de la laïcité, il faut la lier à l'article 10 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui proclame la liberté religieuse :

"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses (...)"

Pour schématiser « oups, je vais me faire des amis... », je dirais que :

Si Le Darfour était laïque, il n'y aurait pas de problème de chrétien.

Si l'Egypte était Laïque, il n'y aurait pas de problème copte.

etc...

La Laïcité, contrairement à ce que les esprits tordus laissent entendre, n'est pas contre les religions, mais bel est bien pour la pratique libre de toutes les religions. C'est grâce à elle que nous pouvons être chrétien, juif, musulman... et même athée si ceci nous chante.

Et parce que nous sommes dans un état laïque qui nous garantit de pratiquer notre culte comme on veut, il interdit d'utiliser l'espace publique à toutes les pratiques culturelles quelle que soit la religion. Vous imaginez un Juif, un Chrétien et un Musulman priant ensemble dans un vestiaire ?

Game over.

Comment interdire à un Nazi d'y lire Mein Kampf ? Après tout, il a les mêmes droits d'utiliser l'espace publique puisque nous vivons heureusement dans une démocratie.

Il n'est pas question ici de comparer les religions de France au nazisme. Mais la caricature permet mieux d'expliquer les choses, même si dernièrement elle a failli mettre le feu...

Et pour continuer dans la provocation intellectuelle, pourquoi pas des nudistes (ça ne va pas avec la religion, je sais) Ils ont aussi droit à leur part de l'espace publique.

Je vois mal, par jeu démocratique, un croyant prier avec en face une sirène toute nue puisqu'elle a le droit d'investir le même espace publique.

Pour revenir au sujet du départ, les vestiaires, lieu public, non seulement sont impropres à la pratique de la prière, mais aussi appartiennent à la communauté NATIONALE qui, pour garantir la tranquillité et les croyances des uns et des autres, préserve le domaine public de toutes pratiques qui relèvent du privé.

Depuis 1802, les processions religieuses, toutes croyances confondues, sont prosrites sur la voie publique.

La pratique est donc interdite dans un espace public que ce soit dans la rue (espace ouvert) ou dans un vestiaire (espace fermé).

Le président du club peut intervenir pour raisonner ses joueurs en leur expliquant que les vestiaires sont la propriété de la commune, et que la commune interdit de les détourner de leur usage premier qui est le SPORT.

Mais il ne faut pas attendre l'appel du Muézin. Aller interpellier les joueurs une fois les tapis déroulés est la meilleure façon de se mettre en conflit.

Il faut anticiper les choses en amont lors d'une réunion formelle ou, mieux, informelle avec le staff

et les joueurs avant même les inscriptions. Ceux qui ne sont pas d'accord, iront signer ailleurs...

Mais combien de présidents peuvent le faire, surtout lorsqu'ils sont d'une religion autre que l'Islam ?

La peur de se faire traiter de raciste ? Oui.

La peur de blesser maladroïtement ? Oui.

La peur d'ouvrir un sujet qu'il serait incapable de refermer ? Oui.

Alors ?

Il ne faut pas croiser les bras et se lamenter sur le rêve fané d'une république démocratique, libre, laïque et intégrationniste ?

En affichant le caractère commun et publique du stade y compris les vestiaires, et l'interdiction d'y pratiquer autre chose que le football, le président assume sa responsabilité citoyenne de garant de la présence de la république laïque, et se met en position légitime de demander l'assistance du Maire qui, lui, sera le relai auprès des représentant de l'ordre pour faire régner le désir commun du vivre ensemble.

Mais il n'y a pas que le Président qui doit relever le défi. Les Educateurs eux-mêmes doivent s'atteler à la tâche. Les arbitres, les délégués...

Au lieu de s'attarder sur les chaussettes qui dépassent de 2 centimètres, du collant qui n'est pas de la couleur du short, ou qui est porté par 25°, les officiels ont mieux à faire.

Attention tout de même au tapage médiatique qui nous fait tous mal. La moitié d'une page a été consacrée dernièrement par le journal Le Progrès aux joueurs qui prient sur un terrain à Montchat.

Ce que le commun des mortels a retenu par paresse, par malhonnêteté intellectuelle et aussi par méchanceté : « les footeux du 3° investissent les lieux et les transforment en mosquée plein air. »

Or la vérité est toute autre.

Pour ceux qui ont eu la patience de lire l'article jusqu'au bout, ils ont pu aussi lire la réaction du représentant de l'Islam à Lyon.

Or le Recteur de la Grande mosquée de Lyon condamne cette pratique exhibitionniste qui altère l'image d'une population déjà malmenée par la communication (à ne pas confondre avec information).

D'autre part, et après m'être entretenu avec le Maire Adjoint aux sports de l'arrondissement concerné, il s'avère que ces « musulmans de dimanche oups ! de vendredi » ne sont pas licenciés de l'AS Montchat. Ce sont tout simplement des « abrutis » qui viennent taper dans le ballon sur un terrain ouvert au public car la politique de la ville de Lyon est de ne pas sanctuariser le sport.

Ce sont donc des contrevenants qui doivent être traités comme tels. Point barre.

Le Maire Adjoint qui a n'a jamais été alerté par quiconque sauf Le Progrès, a demandé à ce que la police fasse son travail.

Il est lui-même... français musulman.

S'il fait sa prière ?

Je ne lui ai pas posé la question.

Cela relève du privé.



Le foot, c'est surtout le plaisir ...

